

D'une manière générale, concernant la politique de l'eau et de l'assainissement, notre constat est :

« L'eau est en danger ».

- Par une qualité de l'eau dégradée.
- Par des inégalités tarifaires.
- Par un manque d'investissements dans le renouvellement des réseaux
- Par les modes de gestion de l'eau.

L'eau est donc un bien commun à protéger et mieux partager ! Pour notre commune, cela passe :

- Par une réflexion sur le règlement de l'eau et la tarification, l'eau doit payer l'eau.
- Par la mise en place d'une tarification sociale de l'eau pour les premiers M³ indispensables à la vie.
- Par la mise en place de compteurs et l'abandon de la tarification forfaitaire dont les conséquences sont le gaspillage et la baisse du cout des M³ pour les plus gros consommateurs.
- Par des investissements sur le réseau pour éviter les épisodes de contamination de notre eau par des bactéries ou des parasites.
- Par la mise en place de compteurs verts pour ne pas pénaliser nos jardiniers d'un surcout d'assainissement.

Bien entendu, ces politiques que nous appelons de nos vœux dépendront dans un premier temps de la commune puis avec l'application de la loi « NOTRe » de la CCB avec le transfert de la compétence « eau » si celle-ci est maintenue . Là, notre marge de manœuvre sera restreinte ne serait-ce que par le mode décisionnel au sein de notre collectivité.

Néanmoins, notre commune s'est engagée et battue aux côtés des associations pour le maintien de la gestion en régie des services de l'eau ainsi que la dénonciation du contrat d'assainissement avec SUEZ. *(Nous sommes une des rares communes ayant voté contre la DSP à l'époque)*

Pour préparer 2026 intégrer la SPL nous semblait être une bonne solution, l'équipe actuelle n'a pas voulu intégrer ce dispositif.

Pourtant, la mutualisation des moyens et les prises de décisions faites dans le cadre de la SPL permettent à chacune des communes actionnaires de se faire entendre, et permettent d'avoir un cout de gestion optimisé (*suppression des frais de siège, moins de communication publicitaire, suppression de la rémunération des actionnaires, etc.*), d'autant plus que de gros investissements seront nécessaires. En effet, notre station d'épuration est aujourd'hui déjà dépassée, alors que de gros projets touristiques sans pertinences sont en cours dans nos vallées. Les investissements prévus à hauteur de 8M€ sont donc nécessaires, le cout de l'assainissement augmentera sans doute compte tenu de ces investissements et de l'incertitude sur le résultat de notre contentieux avec SUEZ.

Pour l'avenir, des politiques nous engageant sur du long terme concernant notre territoire, dont l'eau et l'assainissement, seront prises par la CCB, d'où l'intérêt que des comptes rendus soient faits par les conseillers membres des commissions et que les votes de notre commune soient entérinés par le conseil municipal dans son ensemble. La mise en place de commissions extra municipale nous semble être une bonne solution pour faire vivre la démocratie dans notre commune: en particulier sur les sujets eau, assainissement, mais pas que.

En conclusion, notre but et le sens de nos votes iront vers le maintien ou le retour des services de l'eau et de l'assainissement dans la sphère publique, pour une gestion publique que ce soit par la SPL ou une régie directe comme cela a été fait pour le service des ordures ménagères.

L'équipe « Vachetins et Prayers réunis pour leurs hameaux »